

LIMOGES

Commune:  
**SAINT-GILLES-  
LES-FORÊTS**

Site inscrit par  
Arrêté ministériel du:  
**8 décembre 1983**

Superficie: **63 ha**

Situation:  
54 km au sud-est  
de Limoges,  
4 km au sud de  
Saint-Gilles-les-Forêts



## Mont Gargan



**E**n limite sud-est du département de la Haute-Vienne, le mont Gargan, dont le sommet culmine à 731 mètres d'altitude, offre une vue panoramique exceptionnelle en Limousin.

Derniers contreforts ouest de la Montagne limousine, le mont Gargan et les monts voisins, forment le massif le plus élevé du département. Ils marquent la séparation entre le bassin de la Vienne et celui de la Vézère et, à plus grande échelle, entre les bassins versants de la Loire et de la Dordogne. Il est en partie propriété du département depuis 1986. Remarquable belvédère, le mont Gargan donne à découvrir le plateau de Millevaches, le massif des Monédières et les horizons ondulés de la Haute-Vienne. Autrefois entièrement circulaire, le panorama s'étend aujourd'hui des Monédières au sud-est jusqu'aux monts d'Ambazac au nord. Le sommet très anciennement occupé par l'homme fut aussi choisi comme point de repère pour dresser la carte de France dite carte d'État-Major, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La découpe des parcelles révèle les traces de plus en plus ténues d'un ancien bocage limousin ponctué de fermes éparses et de villages, où les boisements occupent maintenant une large place.

Les deux tables d'orientation à l'est et au nord-est facilitent le repérage géographique et l'identification des sommets et des villages alentour. Les plus proches, Surdoux, La Forêt-Haute et Saint-Gilles-les-Forêts, sont directement dominés par le mont au sud et à l'est. Sur un petit tertre au centre du plateau sommital, se dresse la ruine consolidée d'une chapelle dédiée à Notre-Dame-du-Bon-Secours, construite entre 1868 et 1871 dans un style néogothique. La couleur noirâtre du micaschiste, exploité dans les carrières de Saint-Gilles, alliée à la brique rouge lui donne un air antique et son aspect ruiniforme brouille les repères chronologiques.

On accède au sommet par une allée majestueuse, bordée d'un alignement de hêtres centenaires formés en godets aux larges ramures tortueuses et aux troncs courts parmi les plus exceptionnels de France. Cette large allée ombragée conduit le promeneur sous une voûte végétale opaque. L'effet de contraste est encore plus saisissant lorsque, au bout du chemin, le ciel apparaît, le sommet nu se découvre et la vue s'échappe vers les horizons clairs et lointains. une lande à bruyères couvrait l'ensemble du



Allée de hêtres centenaires

site au XIXe siècle ; elle subsiste partiellement sur le replat du sommet où la roche, du schiste cristallin, affleure.

Elle était autrefois entretenue par des troupeaux de moutons pâturant autour de la chapelle, protégée par un muret en pierres sèches.

Ponctuée de quelques sujets isolés tels qu'aubépine, houx, sorbiers et bouleaux, elle forme un tapis de bruyères, de callunes et d'ajoncs, dont les coloris estivaux égalaient le site. Dans sa partie sud, le sommet présente une ambiance différente : de beaux arbres épars, hêtres, pins sylvestres et bouleaux dont un sujet remarquable par sa branche balançoire. Sur le flanc nord naît la source de la Combade, affluent de la Briance, creusant un doux vallon à travers les prés en direction du sud-est.

À quelques 200 mètres à l'est du sommet, dans le bois, une autre source jaillit de la colline, dite « la fontaine du buisson blanc » où saint Antoine aurait guéri des écrouelles. Elle est rendue accessible par un petit escalier puis un sentier ménagé dans la pente. Dotée de vertus curatives, on dit qu'elle ne tarit jamais. Un bassin maçonné en pierre entoure le pied de la paroi rocheuse d'où elle surgit.

Au-delà d'être le point culminant du département, le mont Gargan doit sa renommée à ses vestiges archéologiques, ses faits historiques et également ses légendes. Des monnaies romaines, des débris de briques et de poteries trouvés en grande quantité sur les lieux attestent de l'ancienneté de l'occupation humaine sur le mont Gargan. Un établissement gallo-romain a été découvert tout près, au sommet du Puy-Château en 1874. Des rapprochements étymologiques ont été faits avec le mont Gargano en Italie (près de Naples, sur lequel eut lieu l'apparition de saint Michel à la fin du Ve siècle), mais aussi avec Gargantua, géant et demi-dieu des

croyances de toute la Gaule qui a donné son nom à de nombreux points hauts. Il aurait fait naître deux monts jumeaux en secouant la boue de ses bottes : le Mont-Cé (alt. 729 mètres) à Chamberet en Corrèze et le mont Gargan (alt. 731 mètres), que l'on nommait aussi « Jarjau » ou « Jargeau » à la fin du XIXe siècle.

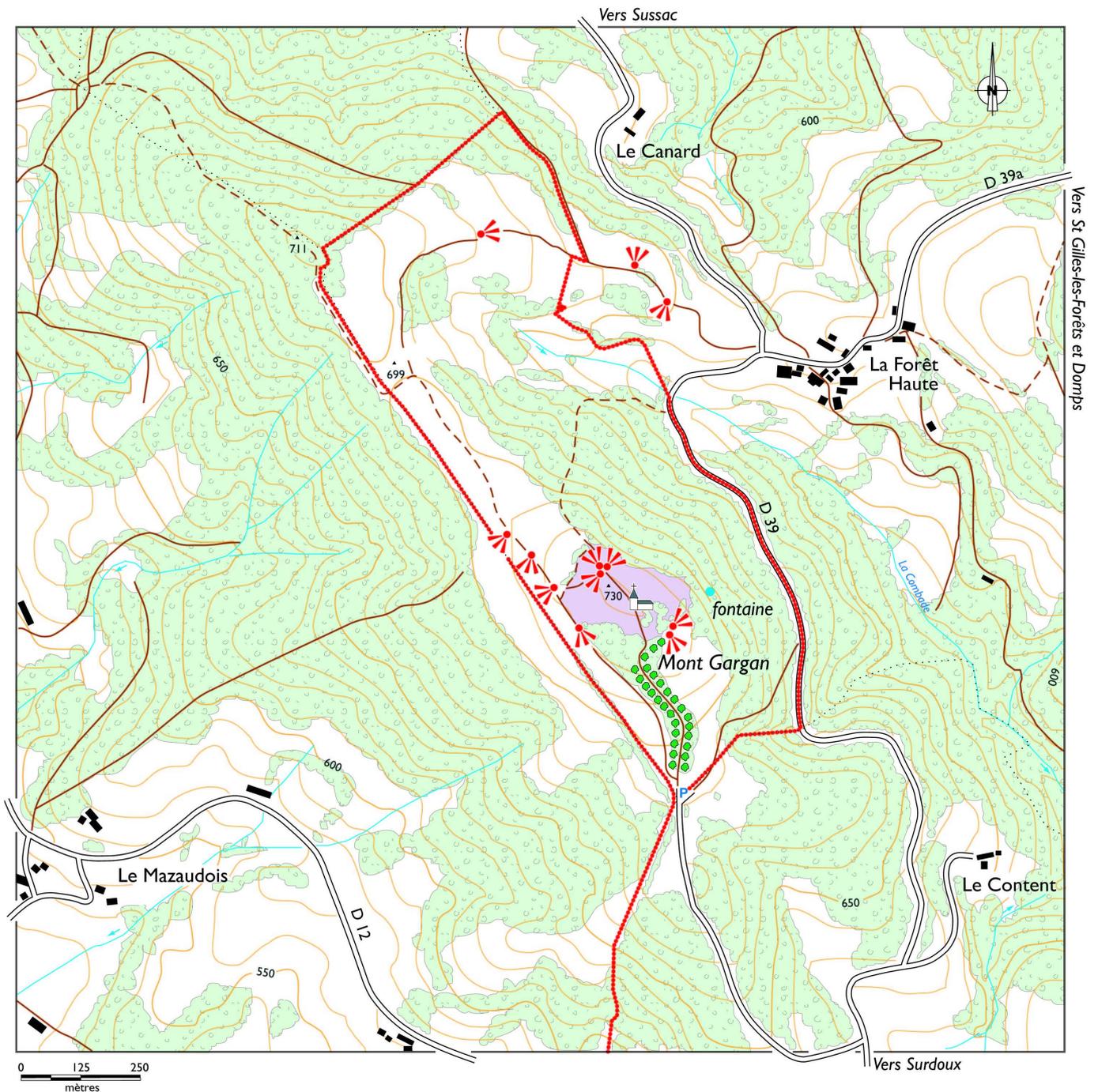
Le mont Gargan a eu un temps la dénomination de prieuré par la présence au XIIIe siècle d'un petit prieuré de femmes. Il ne possédait pas de chapelle, et appartenait à l'abbaye de la Règle de Limoges.

Des rites avaient lieu autrefois au sommet du mont où les habitants des alentours se rendaient chaque année dans la nuit du solstice d'hiver, pour « faire lever le soleil ». Cette légende se rattache à un ensemble de croyances et de coutumes liées aux sommets et au soleil. C'est peut-être pour ces raisons que, sous le Second Empire, l'abbé Joyeux s'engagea dans la construction de la chapelle dédiée à notre-Dame-du-Bon-secours et en fit le point d'arrivée d'un pèlerinage qui a encore lieu chaque année le 11 août.

Lieu emblématique de la Résistance, il accueille les anciens maquisards qui, sous l'égide de Georges Guingouin, contrôlèrent ce site stratégique durant la Seconde Guerre mondiale. Le 9 juillet 1944, les Allemands entreprirent d'encercler le mont. Le combat dura jusqu'au 23 juillet, date à laquelle les Allemands se retirèrent. Cette victoire est désormais commémorée chaque année.



Vue en direction du massif des Monédières en Corrèze



- |   |   |  |
|---|---|--|
|  Périmètre du site                         |  Cours d'eau     |  Chemins                      |
|  Zones boisées                             |  Vue remarquable |  GR de Pays Monts et Barrages |
|  Haies                                     |  Bâti            |  Limite communale             |
|  Arbres isolés ou alignements remarquables |  Chapelle        |  Stationnement                |
|  Lande                                     |   |  |